

# Optimisation de la collecte des déchets

16 mai 2022

*Volvestre*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Répondre aux objectifs posés par les lois Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPC) et Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC)

- Réduire de 15% les déchets ménagers (objectif 2025 du plan Régional des Déchets)
- Réduire de 50% les déchets admis en installations de stockage en 2025
- Porter à 65% les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique en 2025

Mieux trier et réduire les déchets

- En 2020 sur le Volvestre, le ratio global des déchets est de 594 kg/hab/an dont 239 kg/hab/an d'ordures ménagères hors recyclables, supérieur aux territoires similaires
- Mieux trier, c'est moins de tonnes enfouies, et plus de tonnes valorisées

Optimiser pour réduire les impacts environnementaux de la collecte

- Emissions de polluants des camions et impacts sur les voiries
- Consommation de carburant
- Nuisances apportées par les bacs qui ne peuvent être rentrés, notamment dans les bourgs

## ENJEUX financiers

Mieux couvrir par la TEOM le coût du service et ne pas augmenter la fiscalité

- Aujourd'hui la TEOM couvre seulement 65% du coût du service
- En 2020, le coût aidé en euro HT par habitant de la CCV est de 111 €/hab HT contre 76 €/hab HT pour les collectivités en habitat rural. La collecte représente 55% de ces coûts.
- Le flux des ordures ménagères représente 52% dans le montant des charges
- Mécaniquement, le coût augmente chaque année en lien avec l'augmentation de la TGAP (qui s'applique sur les ordures ménagères et les refus de tri) et représente près de 200 000 € de plus tous les ans

### Coût\* en euro HT par habitant

Flux collectés	Votre collectivité	France - Milieu Rural
OMR	64,4 €	46,0 €
RSOM hors verre	21,4 €	3,0 €
Verre	0,9 €	1,0 €
Déchets des déchèteries	22,5 €	23,0 €
Autres flux	1,8 €	3,0 €
Tous flux	111,0 €	76,0 €

OMR : Ordures ménagères résiduelles

RSOM hors verre : Recyclables secs des ordures ménagères hors verre

## ENJEUX humains

Optimiser pour améliorer la santé des agents

Les tâches des chauffeurs ripeurs les mettent assez vite en situation d'impact sur la santé:

- En moyenne, un ripeur de la CCV aura bougé au moins 100 bacs par jour, soit près de 3 tonnes quand il s'agit d'ordures ménagères
- Un chauffeur ripeur sera descendu et remonté du camion plus de 50 fois par jour.

Ces contraintes génèrent de l'usure professionnelle qui conduit certains agents à des incapacités professionnelles, les empêchant de continuer l'exercice du métier. Nationalement cela représente 78 jours d'arrêt en moyenne par accident de travail et 200 jours pour une maladie professionnelle.

# RAPPEL DES SCENARII ET DU SCHÉMA VALIDÉ EN CONSEIL en 2019

	Scénario 0	Scénario 1	Scénario 2
Mode de précollecte	Continuation du service actuel sans changement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bacs individuels dont 12% en point de regroupement (écarts)</li> <li>Conteneurs enterrés dans centres-bourgs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Colonnes enterrées en centres-bourgs</li> <li>Colonnes semi-enterrées en zone pavillonnaire</li> <li>Colonnes aériennes zone rurale</li> </ul>
Matériel de collecte Fréquences de collecte	BOM Classique OMR : C2 et C1 CS : C0,5 et C1	BOM Classique + Camion grue OMR : C1 CS : C0,5	Camion Grue OMR : C1 CS : C1
Mode de financement	TEOM	TEOM	TEOM

C1 = collecte 1 fois/semaine

C2 = collecte 2 fois/semaine

C0,5 = collecte 1 fois/toutes les 2 semaines

## Configuration suggérée à l'époque :

- 20 PAV enterrés
- 50 PAV semi-enterrés
- 100 PAV aériens

Ainsi que l'organisation, en régie ou prestation, de la collecte en camion-grue, de la maintenance et l'entretien des PAV

# RECHERCHE DE NOUVELLES TECHNIQUES ET MODIFICATION DU SCHÉMA DE COLLECTE

Pour améliorer encore ce schéma, recherche de techniques :

- Moins encombrantes (gérer la collecte dans des zones exigües)
- Plus propres (gérer l'entretien des PAV et les nuisances liées à la saleté des bornes)
- Sécurisées (pour les passants et pour l'agent en charge de la collecte)
- Permettant de préserver la santé des agents
- Incitant à mieux trier

⇒ Mars et Août 2021: visite de la Communauté de communes Pays de Belves, collecte de proximité avec véhicules grue robotisée

[Collecte grue automatique](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=qunnzn5z-G0>

[Comparatif PAP PAV](#)

[https://www.youtube.com/watch?v=yV00aM\\_U2Pk](https://www.youtube.com/watch?v=yV00aM_U2Pk)

# RECHERCHE DE NOUVELLES TECHNIQUES ET MODIFICATION DU SCHÉMA DE COLLECTE



# PROPOSITION DE MODIFICATION DU SCHÉMA DE COLLECTE

Proposition d'un nouveau schéma de collecte avec un déploiement sur tout le territoire de points d'apport volontaires pour:

- une amélioration des gestes de tri avec comme objectifs attendus : - 35 kg/an/hab de pour les ordures ménagères à 2030; + 10 kilos par an par hab pour les emballages; + 5 kg/an/hab pour le verre
- une amélioration de l'organisation : aujourd'hui 1 tournée ordures ménagères en centre-bourg c'est 6 tonnes en 7h à 3 agents. 1 tournée en points d'apports volontaires robotisée c'est 60 colonnes/ tournée soit 15 tonnes en 7h à 1 agent
- une économie financière conséquente en fonctionnement (autour de 800 k€) évitant d'augmenter la TEOM malgré les augmentations « externes ». **Investissement de 5,5 à 5,8 Md'€ en fonction du nombre de points**
- une opportunité pour améliorer les conditions de travail des agents: pénibilité au travail/ reclassement d'agents physiquement « usés » par les métiers de la collecte, évolution vers de nouveaux métiers (chauffeur « grue robotisée », équipe « propreté/nettoyage/brigade verte - service de proximité »)



# PROPOSITION DE MODIFICATION DU SCHÉMA DE COLLECTE

## Organisation proposée

- 1 « station de tri » pour 125 habitants en moyenne (à adapter en fonction du contexte urbain ou rural), soit entre 250 et 300 stations au total.
- Composées de colonnes aériennes de 2m<sup>3</sup> à 4m<sup>3</sup> afin de s'adapter au site d'implantation, ou de colonnes enterrées de 3m<sup>3</sup> à 5m<sup>3</sup> pour les centres-bourgs (4 communes concernées et 20 stations).
- 4 flux : ordures ménagères, emballages plastiques/métaux, papiers/cartons, verre.
- Collecte réalisée par camions grues robotisés, les agents de la CCV seront formés afin d'accompagner l'évolution des métiers.
- Un module de lavage permettra des campagnes régulières de nettoyage.
- Création d'une équipe « propreté/nettoyage/brigade verte - service de proximité », cette équipe aurait en charge l'entretien et la maintenance des colonnes, le nettoyage des éventuels dépôts, une collecte pour les personnes en difficulté ou âgées, ...

# 2021- RECHERCHE DE NOUVELLES TECHNIQUES ET MODIFICATION DU SCHEMA DE COLLECTE

## Points de vigilance:

- Prévoir un maillage suffisant des points de collecte:
  - ✓ tous les 100 à 150 m en milieu dense
  - ✓ suffisamment rapprochés et facilement accessibles pour les zones moins denses en adaptant la taille des contenants pour pouvoir éviter de trop longues distances
- Associer les agents notamment pour ceux qui évolueraient vers la brigade verte
- Identifier en amont les publics qui pourraient avoir des difficultés (personnes âgées, handicapées, etc.)
- Communication en amont très importante

# PROPOSITION DE MODIFICATION DU SCHÉMA DE COLLECTE -PLANNING

